

Conseil de collégium INTERFACE du 23 septembre 2021

Relevé de décisions

POINT 3 DE L'ORDRE DU JOUR : REPARTITION DE L'ALLOCATION DE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE 2022

Rappel : dotation globale allouée au collégium

Le montant de la répartition de l'allocation de fonctionnement pédagogique 2022 allouée au collégium par l'université est de : 550 516 €

Répartition de l'allocation de fonctionnement pédagogique 2022 :

Les membres du Conseil de collégium INTERFACE approuvent, à l'unanimité des votants, l'allocation de fonctionnement pédagogique 2022 :

Collégium	Cellule d'appui	ISFATES	INSPE	LANSAD
550 516 €	4 500 €	40 300 €	392 240 €	113 476 €

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	21
<i>Quorum requis</i>	11
Nombre de votants	14
Nombre de refus de vote	0
Nombre d' ABSTENTION(S)	0
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre de voix POUR	14

POINT 4 DE L'ORDRE DU JOUR : REPARTITION DES HC 2021 & 2022

Les membres du Conseil de collégium INTERFACE approuvent, à l'unanimité des votants, la répartition des heures complémentaires 2021 et 2022.

4.1 Allocation complémentaire enseignement Hce 2021.

	ISFATES	LANSAD	INSPE	TOTAL
Complément brut-net	192	210	0	402

4.2 Détail du calcul de l'allocation initiale Hce 2022

	UFR LANSAD				ISFATES
	LANSAD	CRL	FLE	FLE Erasmus Mundus	
Charge d'enseignement cible 2022	14410	2400	2000	188	
Total charge d'enseignement cible 2022	18998				5150
Potentiel brut 2020-2021	12035				576
Allocation Hce nécessaire	6963				4574
Total	11537				

4.3 Allocation sur la base du potentiel enseignant théorique (Hce)

Composantes	ISFATES	INSPE	LANSAD
11537 Hce	4574 Hce	0	6963

4.4 Allocation HC référentiel (HCr)

Composantes	ISFATES	INSPE	LANSAD
847 Hcr	295 Hcr	0 Hcr	552 Hcr

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	21
<i>Quorum requis</i>	11
Nombre de votants	14
Nombre de refus de vote	0
Nombre d' ABSTENTION(S)	0
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre de voix POUR	14

POINT 5 DE L'ORDRE DU JOUR : MODALITES DE CONTROLE DE CONNAISSANCES (MCC)

Les membres du Conseil de collégium INTERFACE approuvent, à l'unanimité des votants, les modalités de contrôle de connaissances (MCC) des trois composantes.

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	21
<i>Quorum requis</i>	11
Nombre de votants	14
Nombre de refus de vote	0
Nombre d' ABSTENTION(S)	0
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre de voix POUR	14

POINT 7 DE L'ORDRE DU JOUR : CONVENTION

Les membres du Conseil de collégium INTERFACE approuvent, à l'unanimité des votants, l'avenant de coopération internationale pour la mise en place de doubles diplômes avec l'Università per Stranieri di Perugia (INSPE).

Résultat du vote :

Nombre de membres en exercice	21
<i>Quorum requis</i>	11
Nombre de votants	14
Nombre de refus de vote	0
Nombre d' ABSTENTION(S)	0
Nombre de voix CONTRE	0
Nombre de voix POUR	14



Fait à Sarreguemines, le 24 septembre 2021.

La Directrice du collégium INTERFACE

Florence SORIANO-GAFIUK